



L'OPÉRATION D'EFFAROUCHEMENT DES CHOUCAS SE POURSUIT

Pour faire face à un retour en nombre des choucas des tours, une nouvelle campagne d'effarouchement est prévue en soirée place du Mandarous.

Publié le 02 juin 2025

Des tirs de fusées crépitantes sont rénouvelés ce lundi 02 juin 2025, à partir de 21h30 et ce pendant une heure, autour de la place du Mandarous. La circulation et le stationnement ne seront pas perturbés. Ces campagnes d'effarouchement sont assurées par les services techniques de la Ville de Millau, elles font suite à celle qui se sont déroulées du 5 au 12 mai dernier.

> En cas de vent et de pluie l'effarouchement pourra être annulé.

Pour réaliser cette opération, la Ville de Millau a obtenu l'autorisation de la Préfecture ainsi que celle de la Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie (DREAL), conformément à la législation en vigueur. En effet, le volatile de la famille des corbeaux est une espèce protégée, son effarouchement est donc soumis à une autorisation préfectorale.

Cette action peut être réitérée autant de fois que nécessaire dans l'année, en fonction des retours constatés des oiseaux.

La Ville de Millau agit avant la période de nidification des choucas afin de :

- limiter et réguler leur présence ;
- > faciliter les actions régulières de nettoyage de la voirie (dégradations des mobiliers urbains et espaces publics à cause des fientes);
- > réduire les nuisances sonores au quotidien pour les commerçants et habitants.

Pour effaroucher les choucas, plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- > 2021 : intervention de fauconniers (le faucon étant l'un des prédateurs des choucas)
- > 2023 : intervention d'un artificier (le bruit des fusées détonantes et crépitantes font fuir les choucas)
- > 2024 : tirs de fusées crépitantes par les services techniques de la Ville

